

# Gestion et prévention des déchets

Conseil communautaire

27 juin 2024

# Implantation des îlots propreté

# Depuis 2012 : 238 îlots propreté installés sur le territoire Annonay Rhône Agglo

- ▶ La majeure partie des îlots est implantée sur le domaine communal.
- ▶ Néanmoins, certains îlots ont été installés sur le domaine privé notamment pour les copropriétés et les professionnels en redevance spéciale.
- ▶ En 2012 par la CC du bassin d'Annonay et 2019 par Annonay Rhône Agglo : 2 délibérations ont été votées pour valider le modèle de convention type d'occupation précaire du domaine public
- ▶ Certaines implantations ayant changé ou évolué, il est nécessaire de délibérer commune par commune sur de nouvelles conventions d'occupation précaire du domaine public.
- ▶ Les premières communes concernées sont celles sous conditions de fond de concours avec l'Agglo, suivront les autres communes.

# Fonds de concours de certaines communes pour l'Agglo, pourquoi ?

15% des îlots sont équipés de CSE pour la CS

- ▶ La dotation par défaut = 1 ou plusieurs CSE pour les OMr et 3 colonnes aériennes pour la collecte sélective



- ▶ Possibilité offerte aux communes de passer sur des CSE pour la collecte sélective moyennant une participation financière = fonds de concours



Le montant du fonds de concours =

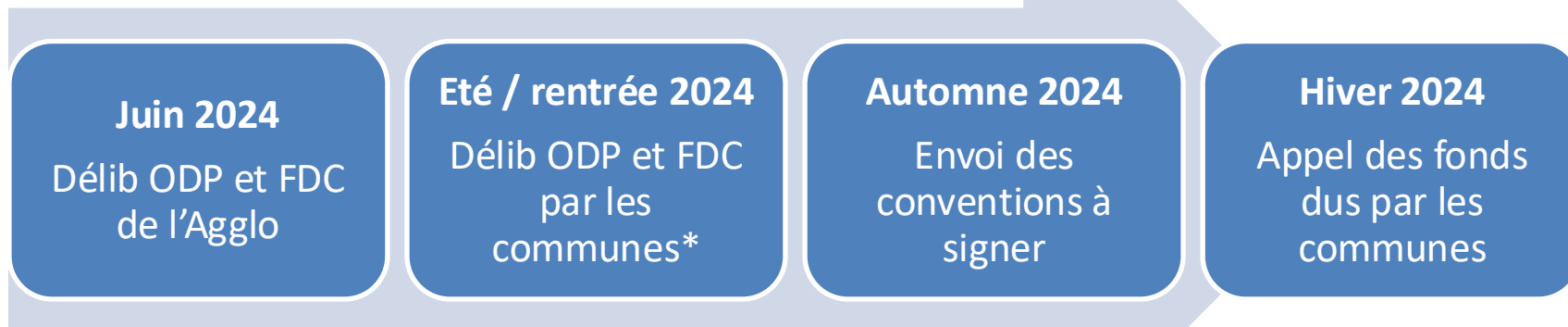
[le coût entre le matériel semi-enterré - le coût de la dotation par défaut] X le nombre de conteneurs concernés

CS = collecte sélective  
CSE = conteneur semi-enterré

# Fonds de concours pour quelles communes ?

COMMUNES	FONDS DE CONCOURS
Boulieu-Lès-Annonay	✓
Saint Désirat	✓
Roiffieux	✓
Peaugres	✓
Limony	✓
Félines	✓
Davézieux	✓
Villevocance	✓
Talencieux	✓
Serrières	✓

# Calendrier des communes concernées par les fonds de concours



ODP = occupation du domaine public  
FDC = fonds de concours

- ▶ \*Si cela n'a pas été encore fait : Les communes doivent délibérer sur le principe d'occupation du domaine public et sur le fond de concours.
- ▶ Les délibérations d'ARA peuvent servir de modèles.

## **Actualités :**

- Plastiques agricoles 2023**
  - Compost & Moi**
- 1er groupe de travail avec les communes**

## En 2023 : 330 agriculteurs ardéchois ont bénéficié de la collecte des plastiques agricoles organisée par la CA07



Sur Annonay Rhône Agglo :

- **2 sites** de collecte (Peaugres et Vernosc-Lès-Annonay)
- **42 agriculteurs** accueillis
- **23,30 tonnes collectées** sur les 209 tonnes sur le département
- **700€ de subvention** de la part de l'Agglo



# Mise en place de la campagne "Compost & moi"



**UN SITE DE COMPOSTAGE BIENTÔT ICI**

UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ  
SERA PROCHAINEMENT INSTALLÉ  
DANS VOTRE COMMUNE.

# En 2024 : 142 000€ dédiés à l'achat de composteurs individuels

**De septembre 2023 à aujourd'hui :**

+ 700 composteurs individuels distribués  
+ 900 personnes sensibilisées

**OBJECTIF fin 2024 :**  
1 100 composteurs  
distribués  
*Puis 1 000 composteurs par  
an*



# En 2024 : 28 000€ dédiés à l'achat de composteurs collectifs

2023

2 sites installés à Annonay



2024

6 sites installés à : St Marcel, Quintenas et Annonay (dont 1 en copropriété)

7 sites en cours d'installation à Peaugres, Vocance, St Cyr et Annonay

1 Appel à projet lancé en juin pour les copropriétés



# 1<sup>er</sup> groupe de travail sur la compétence déchets avec les communes le 11 avril dernier



- ▶ 16 communes représentées
- ▶ 27 personnes présentes
- ▶ Ordre du jour :
  - ▶ Acculturation
  - ▶ Débat sur les enjeux, actions futures
  - ▶ Travail collaboratif sur un questionnaire à destination des usagers
- ▶ Arrivée prévue en septembre de 2 ambassadrices de prévention et sensibilisation au tri